

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

165/127 *coucou*

Déclaration de Maladie : N° S19- 0009920

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 77120

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LABYED YOUSSEF Date de naissance : 24/03/1974

Adresse : ROYAL AIR MAROC CONACRY GUINÉE

Tél. : 224 654 70 73 07 Total des frais engagés : 468 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Souad HANABAL

Spécialiste en
Dermatologie - Venereologie
Cité Dakhla Av Hassan II - Agence Dyar 1
2ème Etage N 204 - AGADIR

Tel : 05 28 29 20 90

Date de consultation : 07/04/23

Nom et prénom du malade : EL HATHNI Amal Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DERMATOLOGIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : LABYED / DR ACCUEIL /



VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° S19-

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 77120

Nom de l'adhérent(e) : LABYED

Total des frais engagés : 468

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/23	15	300	300	<p>Dr. SOUDI HANABAL</p> <p>Spécialiste en Dermatologie, Vénéréologie</p> <p>Imme Av Hassan I, Résidence Dyan</p> <p>Télé: 05 28 29 20 90</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	INP Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE EL MIGHARI D'ANALYSES MEDICALES</p> <p>Imm. Al Wifaq N°5,6 Av. Moulay Hassan 1 AGADIR</p> <p>Tél: 05 28 25 97 55 Email: labelmighari@gmail.com</p>	04/04/23	PS 130	168 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with H at the top, G at the right, D at the left, and B at the bottom. Arrows indicate the direction of the coordinate axes				

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste

en Dermatologie - Vénérérologie
Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Allergologie et Cosmétologie

Diplôme de Dermatologie Esthétique et Laser
France



الدكتورة سعاد حنبل

إختصاصية

في أمراض الجلد والأظافر و الشعر
الحساسية والتجفيف

دبلوم طب تجميل الجلد والليزر
فرنسا

Agadir, le : 07/04/23 أكادير في :

NOTE D'HONORAIRE

NOM : EL HAFIM

PRENOM : Amal

ACTE : CONSULTATION

HONORAIRE : Trois Cent Dirhames (300 dhs).

Signature :

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste en
Dermatologie - Vénérérologie
1,2ème étage N° 204 - Agadir
Cité Dakhla Av. Hassan I, Résidence Dyar 1
Tél/Fax : 05 28 29 20 90

حي الداخلة شارع الحسن الأول إقامة الديار 1 الطابق الثاني رقم 204 - أكادير
Cité Dakhla Av. Hassan I, Résidence Dyar 1,2^{ème} étage N° 204 - Agadir
Tél/Fax : 05 28 29 20 90 - Patente : 48146314 - ICE : 001712091000057

Dr. El Mghari Moulay Abdelaziz
SPECIALISTE EN BIOLOGIE CLINIQUE

DIPLOME EN BIOCHIMIE CLINIQUE, HEMATOLOGIE,
BACTÉRIOLOGIE, VIROLOGIE PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE,
IMMUNOLOGIE, MALADIES AUTO-IMMUNES ET TOXICOLOGIE CLINIQUE
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MARSEILLE
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ UCL DE MEDECINE DE BRUXELLES
ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE BRUXELLES
ANCIEN ASSISTANT A L'UNIVERSITÉ DE MEDECINE UCL DE BRUXELLES



الدكتور مولاي عبد العزيز المغاربي
اختصاصي في التحاليل الطبية

اختصاصي في علم الدم والمناعة ، الكيمياء الإحيائية ،
البكتériologie ، الفيروlogy ، الميكروbiology الإ茅نولوجيا
الطفيليات والتكتسكلوجيا الطبية
خريج بكلية مرسيلية
خريج بكلية UCL للطب ببركسل
داخلي سابق بمستشفيات بركسل
ملحق سابق بكلية الطب UCL ببركسل

03FA813

Référence : 304260156

Edition du : 26/04/2023

Mme EL HATIMI AMAL

Age : 43A

Prélèvement du : 26/04/2023

Préscripteur : Dr. SOUAD HANABAL

BIOCHIMIE SANGUINE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Glycémie (à jeun) Roche COBAS 6000 analyzer series	1.09	g/l soit..... 6.05	(0.75 à 1.15) mmol/l
Hémoglobine glyquée (HbA1c) .. Technique de référence HPLC (BIORAD)	5.8	%	5.7 (24/08/22)

Interprétation des résultats :

- 4-6% : Intervalle non diabétique
- 6,5% : Excellent équilibre glycémique (DNID)
- 7,0% : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8-9% : Assez bon équilibre glycémique
- 9-10% : Equilibre glycémique médiocre
 - Action corrective suggérée (**)
- > 10% : Mauvais équilibre glycémique
 - Action corrective nécessaire (**)

(**) Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires
à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies
et cardiopathies .

Dr. EL MGHARI Moulay Abdelaziz
SPECIALISTE EN BIOLOGIE CLINIQUE
Imm. Al Wifaq, N°5, Av. Hassan 1er Autoroute de Dakhla (en face des Administrations de Dakhla) AGADIR
Tél: 05 28 23 765 - Email: labelmghari@gmail.com

Dr. Souad HANABAL

Spécialiste

en Dermatologie - Vénérologie
Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Allergologie et Cosmétologie

Diplôme de Dermatologie Esthétique et Laser
France



الدكتورة سعاد حنبل

اختصاصية

في أمراض الجلد والأظافر والشعر
الحساسية والتجفيف

دبلوم طب تجميل الجلد والليزر
فرنسا

Agadir, le : 07/04/23
أكادير في :

C° EL HANABAL
Spécialiste en Dermatologie
Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Allergologie et Cosmétologie
Dakhla Av Hassan I, Résidence Dyar
2ème Etage N° 204 - AGADIR 204 - Agadir
Tel 05 28 29 20 90

C. Glycerine
y hemoglo he spes

LABORATOIRE EL MGHARI
D'ANALYSES MEDICALES
Av. Moulay Hassan N°5,6
Tél: 05 28 25 97 65
Email: labelmghari@gmail.com



Dr. SOUAD HANBAL
Spécialiste en Dermatologie - Vénérologie
Dakhla Av Hassan I, Résidence Dyar
2ème Etage N° 204 - AGADIR 204 - Agadir
Tel 05 28 29 20 90

حي الداخلة شارع الحسن الأول إقامة الديار 1 الطابق الثاني رقم 204 - أكادير
Cité Dakhla Av. Hassan I, Résidence Dyar 1,2^{ème} étage N° 204- Agadir
Tél/Fax : 05 28 29 20 90 - Patente : 48146314 - ICE : 001712091000057

LABORATOIRE EL MGHARI D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

Imm. Al Wifaq N° 5,6 - Av. My Hassan 1er Autoroute de Dakhla (en face des Administrations de Dakhla) - AGADIR

Tél.: 0528 23.97.64/65 - Fax : 0528 23.97.65 - E-mail: labelmghari@gmail.com - Patente : 48136181

Identification fiscale : 75757580- N° R.C. : 31012- N° TVA : 270074- N° CNSS : 2694257- N° ICE: 001591578000043

N° Compte bancaire : SOCIETE GENERALE AV. HASSAN 1ER AL MASSIRA 022 010 000 223 00 050028 09 25

INP : 043000041

Facture 4885

AGADIR Le : 27/04/2023

Analyses effectuées le: 26/04/2023

Pour.....: **Mme EL HATIMI AMAL**

Sur prescription du :Dr SOUAD HANABAL

Code.....: 03FA813



Matricule.....:

Bilan:

GLY=B30 HBA1C=B100

Total : B 130

Montant Net : 168.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT SOIXANTE HUIT Dhs 00 Cts

INP
LABORATOIRE EL MGHARI
D'ANALYSES MEDICALES
Imm. Al Wifaq N°5,6
Av. Moulay Hassan 1 AGADIR
Tél: 0528 23 97 65
E-mail: labelmghari@gmail.com 043000041